

Affaires courantes

Je suis certain que les députés des trois partis à la Chambre seraient ravis de présenter des pétitions au nom des Canadiens qui résident dans le Nord.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je présente une pétition signée par de nombreux citoyens de la très célèbre circonscription de Glengarry—Prescott—Russell. Je note qu'une partie des pétitionnaires sont de Saint-Albert, dont la fromagerie est très réputée.

Ces personnes, comme des milliers sinon des millions d'autres Canadiens, sont contre la taxe sur les produits et services. Cela me renverse que, après toutes les pétitions que les députés de l'opposition ont présentées à la Chambre, le gouvernement n'ait pas encore retiré la taxe.

Quoi qu'il en soit, les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services qu'ils qualifient d'injuste et de régressive.

La pétition même rappelle que le Parti libéral du Canada s'oppose fortement, au nom de tous les Canadiens, à cette mesure d'extorsion fiscale sans précédent contre tous les contribuables du pays et non pas seulement ceux de Saint-Albert dans la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell.

M. Brian L. Gardiner (Prince-Georges—Bulkley Valley): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par des habitants d'un certain nombre de localités de la belle province de l'Ontario qui s'inquiètent de la décision du gouvernement de mettre en oeuvre une taxe sur les produits et services.

Ils exhortent le Parlement à modifier le régime fiscal actuel, afin de faire payer un véritable impôt minimum aux particuliers et aux sociétés nantis et de réduire ainsi le fardeau fiscal du Canadien moyen.

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, j'ai l'honneur d'intervenir en vertu de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition signée par de nombreux Canadiens inquiets.

Les producteurs laitiers et les aviculteurs du Canada craignent que les systèmes de commercialisation soient menacés à la suite de la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange et de la série actuelle de négociations du GATT.

Ces systèmes de commercialisation ont donné d'excellents résultats dans le passé au Canada et les pétitionnaires exhortent le gouvernement à les protéger dans le cadre des négociations du GATT qui se tiennent actuellement.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, j'ai également une pétition signée par de nombreux habitants de Malpègue. Ces pétitionnaires s'opposent à la décision des Postes canadiennes de cesser la distribution rurale du courrier le samedi. Ils disent qu'étant donné le caractère rural de l'Île-du-Prince-Édouard, ses habitants ne devraient pas être privés de services postaux adéquats. Nous exhortons donc le Parlement à renverser la décision, afin que la vie rurale dans l'Île-du-Prince-Édouard puisse s'épanouir au lieu de disparaître graduellement à cause de mesures comme l'annulation de la distribution rurale du courrier le samedi.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Merritt): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de présenter une pétition de plus contre la taxe sur les produits et services.

J'ai dit hier que je présente des pétitions signées par des gens de toutes les régions du Canada. Celle-ci est signée par des gens de Sackville, de Fredericton et d'ailleurs au Nouveau-Brunswick, ainsi que de divers endroits en Ontario et en Alberta.

Monsieur le Président, ces pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de reconnaître que la TPS portera atteinte à la libre circulation de la chose imprimée, qui constitue l'une des pierres angulaires de la démocratie, de la culture, de l'éducation et d'une société productive qui sait lire et écrire. Ils demandent au Parlement de professer les principes que sous-tend l'exonération des publications, c'est-à-dire de ne prévoir à leur égard aucune taxe dans le projet de loi sur la TPS et dans les règlements connexes.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Lawrence MacAulay (Cardigan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter un grand nombre de pétitions que Dignité rurale du Canada a fait circuler à l'Île-du-Prince-Édouard.